

N° 14 — DECEMBRE 1968 — 3^{me} ANNEE

50 CENT.

منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS

فليكن العام الجديد

عام سلام
في الفيتنام

وإخاء بين
عمال العالم



**BONNE ANNEE
AUX
TRAVAILLEURS
ALGERIENS
ET A LEURS
FAMILLES**

**BONNE ANNEE
DE PAIX
AU VIETNAM
D'AMITIE ET
DE FRATERNITE
ENTRE LES
TRAVAILLEURS
DU MONDE**

**POUR LE
PROGRES SOCIAL
ET LA
DEMOCRATIE**

CONFÉRENCE NATIONALE DE LA C. G. T. SUR LES PROBLÈMES DE LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE

Les 15 et 16 mars 1969, la C.G.T. organise une Conférence Nationale sur les problèmes concernant la main-d'œuvre immigrée.

Participeront à cette Conférence des militants français et immigrés des Unions Départementales et des Fédérations d'industries ainsi que la Direction Confédérale.

Ces journées d'étude et de discussion devront permettre de faire le point sur l'orientation de la C.G.T., de préciser et de compléter la plate-forme revendicative concernant les travailleurs immigrés et leurs familles et de dégager les grandes lignes d'une politique de l'immigration en France à soumettre aux Pouvoirs Publics, qui soit conforme aux intérêts des travailleurs immigrés et français.

Cette Conférence déterminera également les moyens de renforcer l'organisation des travailleurs immigrés, de développer leur promotion dans les organisations syndicales, de même qu'elle débattrà des problèmes de la presse en langue maternelle, de l'alphabétisation fonctionnelle, de l'éducation syndicale et de toutes autres questions qui préoccupent l'immigration en France.

La C.G.T. a placé au centre de cette Conférence le thème général de : **l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés**, tant dans le domaine social, qu'économique et syndical.

Pour permettre de mieux préparer cette Conférence Nationale, des Conférences départementales seront organisées dans les régions de France intéressées d'ici au mois de mars 1969.

De plus, la C.G.T. a décidé d'ouvrir, à partir du prochain numéro, une : « TRIBUNE DE DISCUSSION » dans les journaux en langue maternelle.

Nous encourageons vivement les travailleurs algériens à écrire à leur journal au siège de la C.G.T., 213, rue Lafayette, Paris X^e pour soumettre leurs problèmes, leurs critiques, leurs suggestions, leurs propositions concernant toutes questions qui les préoccupent.

« La Tribune du Travailleur Algérien » pourra publier leurs lettres signées ou non selon le désir des correspondants, ainsi que les réponses aux questions posées.

Les Algériens eux-mêmes contribueront ainsi à une bonne préparation de la Conférence Nationale.

الندوة القومية للسي. جي. تي. حول مشاكل اليد العاملة المهاجرة

في 15 و 16 مارس 1969 تنظم السي. جي. تي. ندوة قومية حول المشاكل المتعلقة باليد العاملة المهاجرة.

وسيشترك في هذه الندوة ممثلون في نسيون ومهاجرون من الاتحادات العمالية واتحادات الصناعة وكذلك القيادة الكونفيدريالية.

وأيام الدراسة والمناقشة هذه، ستسمح بتدقيق موقف السي. جي. تي. وتوضيح وتكميل البرنامج المطالبين المتعلق بالعمل المهاجرين وعائلاتهم وبأستخلاص الخطوط العريضة لسياسة خاصة بالمهاجرين في فرنسا تعرض على السلطات العامة وتكون مسؤولة لمصالح العمال المهاجرين والفرنسيين.

وهذه الندوة ستحدد أيضا وسائل تدعيم تنظيم العمال المهاجرين وتطويره في قيمه في المنظمات النقابية. وستناقش أيضا مشاكل الصحافة باللغة القومية للمهاجرين وصحوة الأمية المطابق لهم. والتكوين النقابي، وغيرها من المسائل التي تهم المهاجرين في فرنسا. إن السي. جي. تي. قد وضعت للندوة موضوعا عاما هو: **المساواة في الحقوق بين العمال الفرنسيين والمهاجرين**. سواء في الميدان الاجتماعي أو الاقتصادي أو النقابي. ولحسن توجيه هذه الندوة القومية ستنظم ندوات عمالية في مناطق فرنسا المعنية من هنا إلى شهر مارس 1969.

وفوق ذلك قررت السي. جي. تي. أن تفتح ابتداء من العدد القادم « منبر مناقشة » في الصحف التي تصدرها باللغات الأم.

وتحتم نشجع العمال الجزائريين أن يكتبوا إلى جريدتهم فصل السي. جي. تي. 213 نهج لافاييت باريس الدائرة العاشرة لشرح مشاكلهم وانقاذهم واقترحاتهم فيما يخص كل المشاكل التي تهمهم.

إن « منبر العامل الجزائري » سينشر رسائلهم الموقفة أم لا حسب رغبة المرء من الذين وكذلك الأجوبة على الأسئلة المطروحة.

إن الجزائريين سيشاركون بأنفسهم هكذا في إعداد حسن للندوة القومية

A PARIS LES 15 ET 16 MARS 1969

DROITS SYNDICAUX

ÉGALITÉ DES DROITS POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

DEMANDE LA FÉDÉRATION C.G.T. DU BATIMENT

La Fédération du Bâtiment C.G.T., reprenant les critiques émises par le bureau confédéral de la C.G.T. concernant le projet de loi gouvernemental sur le droit syndical à l'entreprise, a également protesté contre la discrimination que contient ce projet de loi à l'égard des travailleurs immigrés.

La Fédération du Bâtiment C.G.T. demande : « que les travailleurs immigrés quel que soit leur pays d'origine, aient les mêmes droits que les travailleurs français ».

La discrimination à l'égard des travailleurs immigrés, figurant dans le projet de loi, aboutirait, si elle était maintenue, « à empêcher l'exercice effectif du droit syndical dans de nombreuses entreprises de nos industries, en particulier les plus grandes qui emploient le plus grand nombre de travailleurs immigrés », déclare la Fédération du Bâtiment C.G.T. Elle considère également que le contenu du projet de loi gouvernemental « est une immixtion intolérable dans la vie des syndicats et une atteinte à la liberté, aussi bien des travailleurs français que des travailleurs immigrés. Ce sont les travailleurs

syndiqués, et eux seuls, qui élisent parmi eux leurs responsables syndicaux. Ils doivent pouvoir le faire, sans aucune entrave ni limitation. »

La Fédération du Bâtiment C.G.T. a engagé ses militants à développer l'action dans ce sens.

Lors de son Congrès National qui a eu lieu dernièrement à Issy-les-Moulineaux, la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. a également réclamé avec force la suppression de toutes les discriminations à l'égard des travailleurs immigrés, notamment en matière de droit syndical.



la note
de mai ?

NON !
CELLE DE LA

SPECULATION

IL EST ABSURDE DE REJETER LA RESPONSABILITE DE LA CRISE SUR LES TRAVAILLEURS QUI N'ADMETTRONT PAS QUE LES RESULTATS OBTENUS PAR LEURS LUTTES SOIENT REMIS EN CAUSE.

La classe ouvrière, les travailleurs ont accueilli avec indignation les déclarations gouvernementales selon lesquelles les grèves de mai-juin seraient responsables de la crise monétaire et du transfert en quelques jours, de près de deux milliards de dollars, soit plus de dix milliards de francs actuels.

Le relèvement important des salaires, arraché par la lutte unie des travailleurs, en augmentant les possibilités de consommation populaire, avait créé des conditions économiques très favorables. Les acquis des travailleurs n'ont en rien provoqué la crise de la monnaie française, elle est le résultat de l'effet conjugué de la spéculation des milieux financiers de la grande bourgeoisie et des pressions venues de l'extérieur, notamment de la République Fédérale Allemande, contre lesquelles le pouvoir n'a rien fait.

Loin de frapper les véritables responsables, le gouvernement annonce de nouvelles facilités au grand patronat. C'est avant tout à la classe ouvrière et aux masses laborieuses qu'il entend vouloir faire supporter les conséquences de sa politique au service exclusif des grandes sociétés capitalistes.

Pour résoudre la crise qu'il a lui-même engendré, le gouvernement annonce le blocage des salaires, des mesures contre les budgets sociaux, et brandit la menace contre les travailleurs, les étudiants et les paysans.

Les travailleurs algériens, avec la classe ouvrière, n'admettront pas que soient remis en cause les résultats obtenus par la lutte unie. Ils défendront fermement leurs conquêtes. Avec leurs camarades français et immigrés, ils exigeront l'échelle mobile des salaires pour garantir leur pouvoir d'achat et lutter contre la hausse des prix. Ils poursuivront, avec les autres salariés, l'action pour la satisfaction des grandes revendications qui demeurent : sécurité de l'emploi et des ressources, réduction du temps de travail, garantie des libertés syndicales, ainsi que de leurs revendications particulières.

L'ACCORD DE MAIN-D'ŒUVRE ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Un accord sur la main-d'œuvre et la circulation des personnes entre l'Algérie et la France a été paraphé, le 26 octobre dernier, à Alger, par les représentants des deux gouvernements.

Du contenu de l'accord et de sa portée on ne sait que peu de chose en l'absence de déclaration officielle.

Selon les informations publiées tant par la presse française qu'algérienne, l'accord porterait sur le contingent des ouvriers algériens vers la France. Le chiffre des entrées serait porté de 12.000 à 35.000 par an. D'autre part des informations font état de l'institution d'une carte de séjour pour les ressortissants algériens en France, valable cinq ou dix ans. Cette nouvelle réglementation concernerait non seulement les Algériens salariés, leurs femmes et leurs enfants âgés de plus de 18 ans, mais aussi les étudiants, stagiaires et commerçants.

A notre connaissance, de nombreux problèmes restant à résoudre n'ont pas été abordés : l'égalité avec les travailleurs français dans le domaine des droits syndicaux, en particulier lutte contre l'analphabétisme, disparition des bidonvilles et du logement préalable des occupants à la charge des employeurs, formation professionnelle et reclassement professionnel pour les victimes des accidents du travail...

Ces questions sont déjà très importantes, mais il est aussi indispensable de régler, dans l'intérêt des travailleurs algériens, les conditions matérielles de leur venue en France, concernant la garantie du travail et du salaire, mais aussi du logement, de la scolarisation des enfants, de l'apprentissage...

Pour cela dans les conditions actuelles, ni une carte de séjour, ni celle de l'O.N.A.M.O. n'apportent, sinon beaucoup d'illusions, aucune garantie.

• LES MANDATS A DESTINATION DE L'ALGÉRIE

L'application du contrôle des changes, décidé par le gouvernement français, à la suite de la crise monétaire, intéresse directement les travailleurs Algériens qui subviennent aux besoins de leurs familles en Algérie.

Le montant des mandats à destination de l'Algérie se trouve **actuellement** limité à 250 francs.

Cette décision est injuste. Elle peut également avoir de graves répercussions sur l'acheminement des moyens d'existence des familles restées en Algérie.

Sur présentation de leur feuille de paie et de leurs papiers d'identité, les travailleurs Algériens doivent pouvoir faire parvenir à leurs familles en Algérie, les ressources dont elles ont besoin.

LES DESSOUS DE L'OPERATION RACISME

DE "MINUTE" "MATCH" ET CIE

Orchestrée par les milieux les plus réactionnaires de la bourgeoisie, la campagne d'excitation à la haine et à la violence raciale, menée par une certaine presse, se poursuit sans qu'à aucun moment les pouvoirs publics n'interviennent.

Cette ignoble propagande s'attache surtout à dénigrer les travailleurs Algériens en France, faisant appel aux sentiments les plus bas, elle vise en fait à pervertir l'opinion publique, à provoquer des sentiments de mépris et de haine, en premier lieu à l'égard des travailleurs Algériens et ensuite à l'égard des immigrés de toutes nationalités.

A coups de gros titres, « Minute », notamment, accuse les Algériens « d'envahir et de ruiner la France ».

Le récent accord de main-d'œuvre franco-algérien sert de prétexte à des articles d'un racisme odieux. « Minute » titre : « Trois fois plus d'Algériens en France ». La suite est de la même cuvée : « A ce rythme, quatre millions », « La moitié des lits d'hôpi-

taux », « Demain, le pouvoir arabe », pour terminer sur le couplet nationaliste agressif de « La France aux Français ».

L'hebdomadaire « Match » mêle sa voix à ce concert raciste et publie un article sous le titre : « A Sartrouville, le Ramadan c'est notre terreur », qui reprend les mêmes calomnies de haine contre les Algériens. Dans le même temps, ces thèmes sont repris par les autres torchons racistes et fascistes que compte le pays, et qui ouvrent leur colonnes à des incitations virulentes, non seulement à la haine raciale, mais encore se répandent contre tout ce qui est démocratique et progressif.

Cette campagne n'est pas le fait d'un hasard. En période de crise, c'est le cas actuellement, la bourgeoisie s'emploie par tous les moyens dont elle dispose, à détourner la colère des travailleurs, des véritables responsables de la situation.

Cette fois encore, elle utilise une de ses armes, l'une des plus nocives, l'une des plus odieuses, le poison raciste et xénophobe. Elle espère, elle caresse l'idée que les travailleurs français et immigrés vont se heurter et qu'ainsi elle pourra, sans trop de difficultés, réaliser ses objectifs : obtenir des profits toujours plus grands sur le dos de tous les travailleurs.

Un certain nombre de mesures s'imposent. D'abord le vote d'urgence des propositions de loi sur les menées et les discriminations raciales, pour que cesse la scandaleuse impunité dont bénéficient les « plumes et les voix racistes » en France. Ensuite, de poursuivre et de condamner sévèrement les publications et les manifestations racistes. Le racisme est un fléau, il faut donc le combattre par tous les moyens. Pour les travailleurs, le plus sûr, c'est de renforcer leur fraternelle solidarité de classe.

(A suivre)

FRANCE-SOIR Samedi 16 Novembre 1968

OFFRES D'EMPLOI

Acieriers de Gennevilliers
119, av. Louis-Roche,
Gennevilliers, GRE. 35-90
recherche :

ELECTRICIENS P.2
Spécialistes dépannages
télécommandes

AJUSTEURS P.2

FORGERONS P.1
P.2
ou dressage pièces fonderies
sur presses.

MANUTENTIONNAIRES
OS2
ayant permis V.L.
OS 2 TOUTES
MAINS
Nationalité française

SOUD.-CABLEUSES
sur circuits imprimés

A.O.I.P. Bte Postale 301
Paris (13^e), ch. :

MANUTENTIONNAIRES
Hommes, métropolitains,
21-40 ans, Restaur., Kenafite.

Sté Local, voitures rech. R.A.
opérationnaire et Mécanicien P2
auto, nat. Franc. perm. cond. Se
pr. 160, r. Lavoisier-17^e, 18/19h.

MANPOWER
recrute
Magasiniers
PROFESSIONNELS
connaissances en
ROBINETTERIE SOUH.
Emballleurs

IMP. S16 ENGINEERING
PETIT-CLAMART
recherche

AIDE-PHOTOGRAPHE
Homms ou Femme
Libre de suite.

Avantages sociaux,
Restaurant d'entreprise,
Transport par cars portes
Sud de Paris, Versailles,
Vélizy, Massy, Antony.

Nationalité française exigée.

Ecrire av. C.V. dét. et pr.
à n° 51.201 Confesse Publ.
20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 9 h.

2 Peintres qual. franc. Se pr.
chant, Blasak, 35, r. Vercors,
Courbevoie, lundi 8 h. - 30.

Pr Argenteuil MECANICIEN
P.L. Français 30-45 a. Tr. bon
salaire. Référ. exig. Ets B.,
16, av. Pte-des-Ternes (17^e).

Couleurs Paris rech. pr form.
Adjoint à Chef d'équipe :

OUVRIER FRANÇAIS
25-40 a. sér. Poste st. Se pr.
av. réf. sam 16/11 de 8 h.
à 12 h., 23, rue Boudin, 93-
Le Pré-St-Gervais M^o Hoche

PÊTITE ENTREPR. rech.
Peintres ravel,
échauffeurs,
Frang. 40 a. max., 2 à 3 a. réf.
même mois. Renseign. seront
pris chez ex-employ. Sal. base:
5,80. Trav. hiver garanti. si cap.
Trav. Préf. à poss. perm. P.L.
Vené, sam. 15-20 h. Avr. 63-27.

Rech. P1 service entretien
gén. Usine si nat. française.
Se prés. MAISON, 27, r. de
Ancienne-Mairie, Boulogne.

Nationalité française exigée
OUVRIER VER
SEUR
au tampon par meubles, pour
St-Ouen à mi-temps, convien-
drait pour RETRAITE.

CLOUEURS-EMBALL.
PROFESSIONNELS
MENUSIERS C.2-C.3
Se présenter : M. RUGONI,
16, bd St-Denis, Paris (10^e)

CAISSES
BONNE PRESENTATION
PERSONNEL EUROPEEN
Se présenter à 7 heures
avec vêtement de travail

M. HOCHARD
6, r. Montholon, Paris (9^e),
M^o POISSONNIERE,
M. HESNARD
98, r. de l'Ouest, Paris-14^e,
M^o PERNETY.

CARISTE MANUTEN-
TIONNAIRE
EMBALLERS PROF.
CLOUEURS PROF.
NATION.
FRANC. Se pr. Sté Jacques
117, r. G.-Péri, Colombes

« LE PARISIEN libéré, 3-12-68 »

PERSONNEL MASCULIN
ds Impt. Industrie française,
pas de connaissance spéciale
exigée. Métier antérieur sans
importance. Salaire minim. au
dessus de 1.500 F par mois.
Agé de 25-35 a. Nat. franc.
exigée. Se présenter le mardi
3 déc. à 15 h. 30 précises, 8, r.
Gabriel-Pérlé, 91 - MASSY

Conditionneuses, magasiniers,
manutentionnaires français
B.T.T., 81, r. Courcelles-17^e

AGTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS
Nationalité française
Niveau 2^o A.T.P.
pr Informatique et alim. stabili.
CABL. ELECTRONIC, P1-P2
et métropole

Se prés. 8 bis, rue Balzac
PARIS (8^e), ou 2, rue Amélie
94 - VILLENEUVE-TRIAGE

SERRURIERS atel. C.3-C.2.
FRANC. Se pr. m. Sam., Lové-
que, 65, av. Cl.-Vellefaux (X^e)

HOMMES pour machine
Nationalité française. Se prés.
Engins « Matra-Vélisy »
Poste gardiennage, à 7 h. 30.
Aime Billet, Société ONET.

F.P.R.T.
8, av. Daumesnil (12^e), dem.
MANŒUVRES av. perm.
conduire
Nationalité française

O.S. H.M.S. Français, 50 h.,
4 F l'heure. M. MASSON, 201,
rue de Paris, MONTREUIL.

todepa

TOLIER
CHAUDRONNIERS
TUYAUTEURS

SERRURIERS
ET AIDES
pour province
Logement hôtel

NATIONALITE FRANCE
177, quai de Valmy, PARIS-X^e
Métro : COLONEL-FABIEN

MANPOWER
recrute
TOUS LES JOURS

Emballleurs
QUALIFIES
CAISSE CARTON

Manutentionnaire.
BONNE PRESENTATION
PERSONNEL EUROPEEN

Se présenter à 7 heures
avec vêtements de travail

Monsieur DECRUCQ
6, rue Montholon, PARIS-9^e
Métro : POISSONNIERE

Monsieur HESNARD
98, rue de l'Ouest, PARIS-14^e
Métro : PERNETY

Monsieur DIMITCH
197, bd Voltaire, PARIS-11^e
Métro : Boulets-Montreuil

عبدالرحمن عجيل
الجمهورية يوم والأمازيغية عليهم أن يُمنحوا...
مأذون. فأين عامل جزائري أو أجنبي يقبل، نجاسهم بعض
الذين نسيبهم الامتياز التقدم لهذه الاعمال.
بان كلمات "مثنى ويونين" ومبنيها أو يمين التي يستعملها
هؤلاء البشريات غير التي بعد اعلانها بغير عن ائتمن و
أفطحة عنصيرة يكون أن نتمن انساها من حقد في العمل
وفي النهاية
مأذون منظمة السلطات العامة لا تتاحم التدابير الكافية
لمة تمنع وقوع هذه المظاهرات ذائفة الطابع العنصري
ولهم من احتشام البشريات لحقد العمل فورا أي تمهيد
وأيضا لاحترام العنصره والإتعاقيات الخاصة باليه
العامة والتي عقدتها من نسامع بلدان أخرى.

OFFRES D'EMPLOI ALGÉRIENS, AFRICAINS, S'ABSTENIR !

Ainsi donc, aucun travailleur Algérien, Africain ou y compris certains « Français » ne pourraient prétendre à ces offres d'emploi.

Les termes de « métropolitains », de « personnel européen » employé par ces patrons dans la rédaction de « leurs petites annonces », relèvent du racisme le plus odieux, le plus malfaisant frappant un être humain dans son droit au travail, dans son droit à la vie.

Qu'attendent les pouvoirs publics pour prendre des mesures de nature à interdire et réprimer des manifestations à caractère raciste ; pour faire respecter par les patrons, le droit au travail sans aucune discrimination, pour enfin respecter avec honneur les accords de main-d'œuvre signés par la France, avec les pays tiers.

DU CAS MERAHOUI A L'AFFAIRE RUTILI

Ahmed MERAHOUI, militant de la C.G.T., travailleur algérien, honnête et estimé par ses camarades de l'usine Rhône-Poulenc, a fait l'objet d'une brutale mesure d'expulsion du territoire français.

L'expulsion de ce travailleur qui demeurait au Foyer des Travailleurs Nord-Africains, rue Anselme-Rondenay, à Vitry, a été effectuée d'une manière révoltante.

Le dimanche 6 octobre, vers 7 heures, Ahmed MERAHOUI est arrêté à son domicile. Menottes aux poignets comme un vulgaire malfaiteur, il est entraîné par quatre policiers en civil dans les locaux de la police, où lui aurait été reprochée son activité syndicale et politique.

Expulsé dans les heures qui suivirent, sans avoir pu prendre, ni ses effets personnels, ni son argent, ni ses papiers d'identité, ce travailleur n'a pu à aucun moment présenter sa défense, faire appel à l'arbitraire décision du Ministre de l'Intérieur.

Sa participation active aux luttes de la classe ouvrière, son activité pour la défense des conditions de vie et de travail de ses camarades algériens, sont les véritables raisons de son expulsion. Il y a quelques semaines encore, MERAHOUI a effectué une démarche auprès des élus de la municipalité de Vitry, pour leur demander d'intervenir auprès des services préfectoraux afin d'améliorer les conditions lamentables dans lesquelles sont logés les travailleurs algériens du Foyer de la voie Balzac. Foyer dépendant des mêmes autorités départementales du Val-de-Marne.

Dès que l'expulsion fut connue, une vive émotion s'est emparée de ses camarades de travail. Une délégation de la C.G.T. s'est rendue à la direction de l'entreprise et a demandé le maintien de leur camarade dans l'atelier. Les travailleurs de Rhône-Poulenc n'acceptent pas l'arbitraire et entendent mener l'action pour faire reporter la décision d'expulsion. M. Georges GOSNAT, député communiste d'Ivry-Vitry, est également intervenu auprès du Ministre de l'Intérieur.

Cette mesure d'expulsion fait suite aux grèves de mai-juin, elle vise les militants ouvriers et en premier lieu les immigrés.

Fraternellement unis à leurs camarades français, les travailleurs algériens, espagnols, italiens, portugais, marocains, africains... ont fait preuve d'une grande détermination et d'une grande combativité. Ils ont tous participé à l'extraordinaire mouvement de lutte du printemps.

La solidarité de classe réaffirmée au cours des luttes est insupportable au grand patronat. Plus, elle l'inquiète, elle lui fait peur. La bourgeoisie a toujours caressé le vieux rêve de pouvoir utiliser une partie des salariés contre l'ensemble, les travailleurs immigrés comme

masse de manœuvre contre les revendications de la classe ouvrière. Ses vœux étaient les mêmes concernant les jeunes travailleurs. Dans les deux cas, elle en est pour ses frais. Alors, elle se venge sur les militants français, sur les militants immigrés plus vulnérables.

En frappant au nom « du non-respect de la neutralité politique » un Espagnol de-ci de-là, un Algérien par-ci par-là, ce sont tous les travailleurs immigrés que l'on veut intimider.

C'est ainsi que quatre jours après la scandaleuse expulsion de MERAHOUI, un autre militant de la C.G.T., un Italien cette fois, était aussi frappé par la répression à Audun-le-Tiche, en Moselle.

Fils d'immigré mort assassiné par les nazis, Roland RUTILI fait l'objet d'une mesure d'expulsion commuée en assignation à résidence dans le Puy-de-Dôme. La décision est exécutoire dans les quarante-huit heures.

Mais les travailleurs et la population laborieuse de la cité lorraine ne l'entendirent pas de la même oreille que le Ministre de l'Intérieur. Pendant plus d'un mois ils ont mis en échec la décision arbitraire.

Se répandant comme une traînée de poudre, la nouvelle suscita une vague de protestations dans les syndicats, les partis politiques, les organisations démocratiques, familiales, sportives... Un Comité de défense fut constitué. Des manifestations, des arrêts de travail, l'action sous toutes les formes s'organisa, non seulement dans la localité, mais aussi dans le département de la Moselle, dans celui de la Meurthe-et-Moselle. Des délégations prirent le chemin de Paris.

L'action grandissante des travailleurs français et immigrés, des démocrates, de la population des cités laborieuses a empêché le pouvoir d'appliquer sa décision. Lorsque les gendarmes ont tenté d'arrêter le militant de la C.G.T., les cloches de l'église sonnèrent à toute volée, les sirènes ont lancé leur cri déchirant, la population alertée manifesta dans la ville.

Devant le refus du Ministre de reporter sa décision, le militant fut placé sous la protection de la population.

Devant la détermination des travailleurs et de la population le Ministre a annulé l'arrêté d'expulsion et l'arrêté d'assignation à résidence.

Le militant de la C.G.T. peut, à présent, circuler sur l'ensemble du territoire français à l'exception des quatre départements lorrains. C'est déjà une belle victoire. RUTILI doit pouvoir retourner en Lorraine, comme MERAHOUI doit pouvoir reprendre son emploi chez Rhône-Poulenc, tout dépend de la puissance de l'action unie des travailleurs pour y parvenir.

SOUSCRIPTION
CONFÉDÉRALE

LE
DOUBLE
TIMBRE



LE
BON DE
SOLIDARITÉ



DEUX MOYENS POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS — SYNDIQUES ET INORGANISES
— DE PARTICIPER A LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'INDEPENDANCE SYNDICALE

SUCCÈS

Les travailleurs immigrés ont participé massivement au grand mouvement revendicatif du printemps. En plus des résultats intéressants l'ensemble des salariés, ils récoltent leur propre moisson.

• Chez CITROËN, tout contrat provisoire de six mois qui ne doit pas être renouvelé par tacite

reconduction donnera lieu à un préavis d'un mois avant son expiration. Les panneaux d'affichage contiendront également des informations en langue maternelle pour les immigrés.

• Chez HISPANO-SUIZA à Bois-Colombes, les travailleurs immigrés ont obtenu un temps payé (3 fois 3/4 d'heure par semaine) pour suivre les cours d'alphabétisation organisés par le Comité d'entreprise.

• Chez RENAULT (Le Mans), à la suite d'un arrêt de travail, lancé par la C.G.T., des avantages appréciables viennent d'être enregistrés, les contrats provisoires de six mois sont ramenés à quatre semaines, le quart d'heure de douche accordé à ceux qui manipulent les graisses, les quotations de postes seront examinées, pas de sanction pour les jeunes qui ont fait grève, pas d'abattement sur la prime trimestrielle pour les grévistes.

• Chez JEUMONT SCHNEIDER dans le Nord, les travailleurs frontaliers ont obtenu le droit à la pré-retraite qui leur était jusqu'alors refusée.

• Aux BENNES MARREL dans la Loire, les 103 ouvriers immigrés ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité dans les mêmes conditions que les travailleurs français. Cet accord sera appli-

qué dans toutes les succursales de l'entreprise.

GRÈVES

• Les 120 travailleurs de l'entreprise Jardin-Billard poursuivent la grève commencée le 9 novembre. Occupés à la réfection des voies du métro urbain, ils réclament la parité de leurs salaires avec ceux des autres entreprises effectuant les mêmes travaux, ainsi que l'annulation des licenciements envisagés.

Le personnel de l'entreprise est composé de travailleurs Algériens, 80 % d'entre eux sont syndiqués à la C.G.T. (correspondant).

• Les ouvriers du chantier Métro-Express, entreprise Petit et Lenat à Boissy-St-Léger, sont en grève depuis le 15 novembre. Ils demandent notamment, le rétablissement d'une prime supprimée. De nombreux Algériens sont employés sur ce chantier (correspondant).

• Chez Hispano-Suiza à Bois-Colombes, les travailleurs de fabrication ont débrayé une demi-heure pour conserver les avantages acquis (heures de délégations, primes, promotion), remis en cause par la direction. Le mot d'ordre d'action a été lancé par les organisations C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. et C.F.T.C. de l'entreprise.

DERNIERE HEURE :

Arrêt de travail d'une demi-journée des travailleurs des usines Renault à Billancourt, Cléon, Sandouville, Le Mans, Flins.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., et F.O. des usines Renault, à Billancourt, Cléon, Sandouville, Le Mans et Flins, après avoir consulté les travailleurs, ont appelé à un arrêt de travail d'une demi-journée.

Les travailleurs français et immigrés des usines Renault n'acceptent pas la diminution de la prime de fin d'année. Outre l'augmentation de cette prime, les travailleurs réclament la généralisation de la mensualisation ; la pré-retraite à 60 ans ; l'indexation des salaires sur le coût de la vie et une augmentation immédiate, pour compenser les effets des dernières hausses ; la suppression des indices et des coefficients les plus bas ; l'arrêt des brimades et des différentes atteintes à leurs conditions de travail.

SOLIDARITE

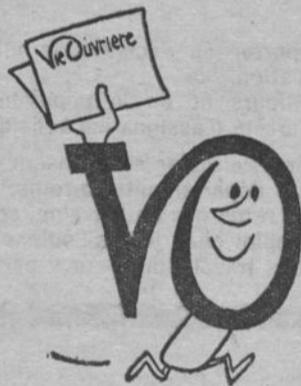
Un travailleur a encore trouvé la mort au travail, dans un des ateliers des usines Citroën à Paris XV^e.

L'ensemble des travailleurs a manifesté sa sympathie et sa solidarité à la famille de leur camarade. Les différentes collectes effectuées par le syndicat C.G.T. dans les différents ateliers se sont élevées à près d'un million d'anciens francs.

Chaque semaine

il vous manque
quelque chose
quoi ?

voilà



LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS AUSSI !

LU POUR VOUS DANS :

« 33 JOURS-
34 NUITS »

ÉDITÉ PAR LE SYNDICAT
C.G.T. RENAULT

A plusieurs reprises, aspect spécifique de cette grève, nous avons entendu des militants syndicaux s'exprimer au cours des meetings en espagnol, portugais ou arabe. Nous avons encore présents à la mémoire, les appels qui les enjoignaient à se réunir par nationalité, après les meetings pour débattre les revendications qui leur sont propres.

Les travailleurs immigrés ne sont pas passés inaperçus, bien au contraire, ils ont participé massivement au grand mouvement de grève. Dans l'usine occupée, ils ont pris une part active aux piquets de grève, aux différentes responsabilités et tâches qui découlent d'un tel mouvement.

Les centaines de milliers de travailleurs algériens, espagnols, portugais, africains, tunisiens et marocains qui résident en France, étaient dans la lutte.

Dans l'automobile, à la Régie Renault, nous avons apprécié leur comportement. Ces cinq semaines de magnifique et victorieuse grève ont été le symbole de cette fraternité, de cette unité dans la lutte pour des objectifs communs aux travailleurs français et immigrés.

Gouvernement et patronat qui, en faisant appel aux travailleurs immigrés, aspirent à recruter de la main-d'œuvre à bon marché, en vue de peser sur les salaires, freiner les luttes revendicatives, diviser les travailleurs, viennent de subir un cuisant échec qui ne manquera pas d'en appeler d'autres.

Chez Renault, par centaines, ils ont rejoint les rangs de la CGT, comme les travailleurs français. Ils ont pris conscience de leur force lorsqu'ils sont unis.

A l'issue de la lutte, la direction devait céder sur les salaires, le temps de travail, la mensualisation, la retraite et les libertés syndicales que les travailleurs mettront à profit

afin de renforcer leur organisation et continuer le combat.

Mais aussi, les 3.000 travailleurs immigrés sous contrats provisoires, ont été définitivement embauchés.

Il s'agit là d'une grande victoire des travailleurs immigrés et français.

Le syndicat CGT Renault, mettra tout en œuvre pour déjouer les manœuvres, les tentatives de la direction et du gouvernement qui, pour renforcer leur exploitation, maintiennent à l'égard des travailleurs immigrés et de leur famille, une discrimination intolérable.

La lutte pour l'égalité des droits, dans tous les domaines, pour les travailleurs immigrés, fait partie intégrante du combat de la CGT et de la classe ouvrière.

Humour



Les histoires du "Mazouf"



DJEHA sûr de lui

DJEHA discute avec un ami, il affirme :

— L'homme intelligent a toujours des doutes !... Seuls les sots sont sûrs de leur fait !

— Ah ! vraiment, vous le croyez ?

— Oui ! fait DJEHA... absolument.

DJEHA et les éléphants

On demande à DJEHA dans quel pays on trouve les éléphants. Grave-ment il répond :

— Dans aucun. Ils sont si gros qu'ils

ne sont jamais perdus.

DJEHA raconte

Une magnifique voiture se range le long du trottoir. Toute brillante, imposante dans sa robe noire, au volant un chauffeur et derrière un « Monsieur bien ».

DJEHA dit même... un « Monsieur très bien », un Monsieur qui n'a pas l'air gêné dans sa fin de mois.

Le chauffeur la casquette à la main, ouvre la portière au « Monsieur bien » qui descend de la voiture. Une main décharnée se tend.

Au bout de cette main, un bras. Au bout du bras, un miséreux, mal vêtu, mal chaussé, joues creuses, l'œil terne.

Le miséreux dit au « Monsieur bien » :

— Vous n'auriez pas un dinar, mon frère ?

— Un dinar !

Et comme le « Monsieur bien » esquisse une grimace de dégoût, le miséreux insiste :

— Un dinar, mon frère... ce n'est pas beaucoup, un dinar !

— Justement, que veux-tu faire avec un dinar ? tu n'espère tout de même pas manger avec un dinar !

Alors le miséreux, dont l'œil s'illumine de mille éclats dit d'une voix suave : « Bien sûr que non, mon frère, c'est pour me peser ! »

Et DJEHA de conclure. Celui qui a une bosse sur le front devrait de temps en temps passer la main dessus.

NOUVELLES D'ALGÉRIE — SUITE DE LA PAGE 8 — NOUVELLES D'ALGÉRIE — SUITE DE LA PAGE 8 —

● Les travailleurs de « Michelin-Algérie » viennent d'effectuer leur troisième grève de 24 heures, devant le refus de la direction d'accorder satisfaction à leurs revendications. « Michelin-Algérie » n'a en effet accordé que 0,08 DA d'augmentation horaire alors que les travailleurs réclament 0,30 DA, ainsi qu'une prime trimestrielle de 250 DA, une prime de congés payés de 250 DA, une prime d'ancienneté de 3 % tous les trois ans, ainsi que certains autres avantages.

● Un accord commercial entre l'Algérie et l'Union Soviétique est en discussion à Alger. On sait déjà qu'au cours des années 1969-70, l'Union Soviétique achètera annuellement à l'Algérie, 5 millions d'hectolitres de vin et 500.000 tonnes de pétrole brut. En contrepartie, l'Union Soviétique fournira, notamment, des biens d'équipement, pour l'industrie, l'agriculture, les transports, la formation... Le produit des ventes algériennes sera affecté au remboursement des crédits consentis par l'Union Soviétique à l'Algérie, ainsi qu'au paiement des réalisations effectuées en Algérie avec le concours de l'Union Soviétique, y compris la rémunération des techniciens.

● Une semaine du cinéma soviétique a eu lieu à Alger sur le thème essen-

tiel de la lutte des peuples soviétiques contre le fascisme pendant la deuxième guerre mondiale; huit films ont été présentés au public algérois.

● L'équipe junior algérienne de football a brillamment remporté le tournoi international qui s'est déroulé en France à Auxerre, marquant 12 buts en deux matches.

Le « onze » junior algérien devait remporter le trophée en battant en finale la sélection ouest-allemande de Worms par 5 à 2, après avoir triomphé en demi-finale du CSL Dijon par le score flatteur de 7 à 0.

● La récolte des agrumes, qui s'étend sur plus de 6.000 hectares dans la région de Mostaganem, s'est élevée à près de 27.000 tonnes de fruits. Plus de la moitié de la récolte a été exportée. En grande Kabylie, 3.000 tonnes de figes ont été livrées à l'O.N.A.C.O.

● De nombreux incendies ont eu lieu en Algérie, causant des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants.

Vers la fin octobre, début novembre, 2.573 hectares de forêts ont été ravagés par le feu dans le Constantinois, notamment dans les régions de Djidjelli, Collo, El-Milia et Skikida.

A Blida, une fabrique de fournitures pour la chaussure et une usine textile de la rue Youcef Amora sont détruites au cours d'un violent incendie visible à plus d'un kilomètre. Les dégâts sont évalués à 3 millions de DA, 120 travailleurs sont au chômage et trois personnes, dont deux pompiers sont hospitalisées.

23 morts, 10 disparus, pour la plupart des jeunes gens, tel est le tragique bilan d'un incendie qui a détruit plus de 250 hectares de forêts près de Miliana.

● انه لعنة مده حتى اشق في العن اشم آرت له عساره
 في الارواح البشريه وان خنسا في حاديه ضيقه
 ففيع نهايه اكتوبر وبدايه نوفمبر شبت الشبان
 في ٢٥٧٤ هكتار من غابات مناطق قسنطينة وخصوصا
 في مناطق جيجل والقل والميلية وسكيكده
 في البلديه ادى حريق عنيف امان بهي من بعد انش
 من كيلومتر الى تدوير محل للاخذ بقة ومصنع للخبز في
 شارع عبور في وتقدر الخسائر بحوالي ٣ ملايين دينار
 وقد اصبح ١٢٠ عاملا عاطلين عن العمل اذ حل نلأ شقة
 اثناسي منهم اثنان من رجال المظفر للار المستعفى
 ٢٤ قتيل :١٠ موقوفين اعلمهم من الشبان تلك هي
 احدى نتائج حريق فصر على اشم من ٢٥ هكتار من الغابات
 بالقرب من مليانقة

● Selon une information en provenance d'Oran, le bilan des 170 accidents de la route survenus dans l'Ouest algérien, au cours du mois de septembre, est de 23 morts et 282 blessés.

● تجهيز المعاد شات في الجزائر حول عقد اتفاق تجاري بين
 الجزائر والاتحاد السوفياتي ومن المفهوف ان الاتحاد السو
 فياتي سيشترى من الجزائر سمنوريا ٥ ملايين هكتولتر من
 الخبز و... و... حطب من البش والبنام. وسيبيع الاتحاد
 السوفياتي مقابل ذلك احواله التجهيز للصناعة والرعاية
 والنقل والتكوين. وقيمة المبيعان في الجزائر سيتم
 لتسديد ديون الجزائر للاتحاد السوفياتي والاتفاق على
 الخبز وعاء التي تخام في الجزائر. ويساعد الاتحاد السوفياتي
 في ذلك لوج اجه الخبز السوفياتي.

● أخذ أسبوع للسنيا السوفياتية في الجزائر وهو
 عن الاماسين نفع الشعوب السوفياتية ضد العاشستية
 اثناء العن العالمية الثانية. وعرضت ثمانية افلام على
 المتفرجين الجزائريين.

● حسب خبر من وهران بلغ ضحايا حادثة الطريق
 في العن الجزائر في خلال شهر سبتمبر الماضي ٢٤ قتيل
 و٢١٥ جرحا

CONGRÈS DE L'U.G.T.A. EN AVRIL 1969 ?

La Commission nationale de l'U.G.T.A. chargée de la préparation du 3e Congrès national, prévu en avril 1969, a annoncé « qu'elle renonçait à ses prérogatives » à l'issue de la Conférence des cadres du F.L.N. réunie par BOUMEDIENNE

C'est sous la tutelle de KAID Ahmed que se déroulera la préparation des Assises Nationales de la centrale syndicale algérienne.

Cette décision fait suite aux très vives critiques de BOUMEDIENNE visant l'UGTA, dont des dirigeants faisant état de l'affaiblissement de l'organisation syndicale depuis juin 1965, se seraient élevés contre « le manque de liberté et d'expression » qui nuit au travail de propagande de l'UGTA et de la présence dans les syndicats « d'ennemis de la classe ouvrière. »

Dans le conflit qui oppose la centrale syndicale algérienne à l'équipe dirigeante, cette dernière a brutalement tranché en mettant virtuellement fin à l'activité de la direction nationale de l'UGTA qui, il y a un an, annonçant l'ajournement du 3e Congrès, déclarait : « la non-réunion des conditions fondamentales pour la tenue du Congrès national... compromettrait sérieusement les chances d'atteindre l'objectif assigné... à savoir : apporter une amélioration et un progrès au mouvement syndical pour lui faire jouer pleinement son rôle qui est, rappelons-le : la participation directe à la vie économique du pays. »

On se souvient également que dans la même période, « Révolution et Travail » qui n'a pas reparu depuis plus d'un an, écrivait : « Aujourd'hui le patronat et les néo-bourgeois de la bureaucratie n'hésitent pas, en toute impunité, à dissoudre les sections syndicales, à licencier ou à sanctionner, sans motif, des responsables syndicaux ou des représentants élus des travailleurs. »

Tout de suite après les événements de décembre 1967, sans attendre la « Réunion syndicale » convoquée par KAID Ahmed, l'UGTA publiait un communiqué dans lequel elle « déplorait la façon dont s'étaient déroulés les événements du 14 décembre » et après une critique sévère « de l'appareil politique en place » elle insistait sur la

nécessité d'un « retour à la vie normale et démocratique » en signalant que « le droit syndical est presque partout baloué et les libertés constamment violées. » « L'organisation syndicale considérée comme quantité négligeable. »

Depuis le conflit resté latent, notamment rebondi en juin dernier lors de la Conférence de l'Union Locale UGTA d'Alger. Les militants de cette organisation ont cherché à expliquer pour quelles raisons les travailleurs se sont détournés de l'UGTA, « qui manque du plus élémentaire moyen, un organe d'information, notre « Révolution et Travail », disaient-ils, « est en effet absent de cette campagne. » « Les exigences de l'heure sont donc : liberté syndicale, liberté de presse, d'information, dans le cadre de l'orientation de la Charte d'Alger, autonomie totale et entière de l'UGTA dans le domaine organique, respect de la liberté syndicale à l'entreprise, ces conditions minima non-respectées sont à la base de toutes les faiblesses du mouvement syndical. »

La même Union Locale UGTA d'Alger au mois d'août dernier répondant à une brochure du FLN critiquant l'activité des syndicats algériens disait : « Qu'est devenue l'autogestion industrielle et l'application des décrets de mars dans l'industrie, le bâtiment, les transports et le commerce, l'artisanat, comment conçoit-on une option socialiste où les travailleurs organisés ne participent pas à la direction du Parti, de l'Etat et de l'économie. »

« Les syndicats ne sont ni associés, ni consultés sur les décisions de loi, ni sur les modalités de la participation à la gestion, ni dans la confection et la promulgation des statuts, tels que les « statuts des sociétés nationales de la fonction publique, etc. ». « Quelles sont les prérogatives de l'UGTA dans les différents domaines de la vie du pays ? Quels sont les droits et les devoirs des travailleurs et des syndicats d'entreprise ? A quand la réforme agraire ? »

Sans nous ingérer d'aucune façon dans les affaires du syndicalisme algérien, le moins que l'on puisse dire c'est que les travailleurs algériens en

général et la classe ouvrière algérienne en particulier, traversent une période très difficile. Souhaitons-leur de pouvoir avec succès la surmonter.

• Aclent الصحافة التي اتمت عن تشكيل محكمة استئنافية مملوكة بإدارة الأخصائيين الذين همسوا بأن الدولة ومدة المحكمة تدعى المحكمة الثورية وهي مكونة من ثمانية عسكريين وأثنين من رجال القانون المدنيين رئيسها يعين بقدر حكومتهم.

وقد صدر قرار من وزارة الدفاع بتحديد مكانها في وهران. وحسب الصحافة التي اتمت فإن هذه المحكمة ستحاكم المدنيين والعسكريين المشاركين في حوادث 1977.

• قام جهاز «ميشلان» التابع ل«باص» بهم الثالث لمدة 24 ساعة أمام رفض الإدارة الاستجاب لمطالبهم فتمتد المدة سميت لم تعط للرجال سوى 800 دينار زيادة في الساعة بينما هم يتكلمون في زيادة 200 دينار في الساعة وتمتد كل ثلاثة أشهر قدرها 200 دينار ومحنة العطل المدفوعة الأجر (موتو) قدرها 200 دينار ومحنة قدم قدرها 200 دينار ثلاث سنوات وقد ذلك لهم مطالبه أخيراً.

● Arrêtés lors du 19 juin 1965, et maintenus sans jugement en prison, le Président de l'Assemblée Algérienne, HADJ BEN ALLA; le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, le Docteur Mohamed SEGHIR NEKKACHE; le Ministre délégué à la Présidence ABDERRAHMAN CHERIF; ont été libérés.

Ils sont assignés à résidence dans des villes de l'intérieur, ainsi que les autres détenus politiques algériens libérés à l'occasion du 14e anniversaire de la Révolution Algérienne. Il s'agit notamment de Hocine ZAHOUANE, BACHIR Hadj Ali, Mohamed HARBI, et de 81 autres détenus parmi lesquels : Mohamed SALAH REZINE, et Mohamed SEGHIR BOUDRA, tous deux responsables du syndicat des Cheminots de l'Est algérien, incarcérés depuis mars 1967; de nombreux détenus de la prison d'El Harrach et particulièrement de Bouzid BENALLEGUE, Emile MAS, Paul CABALLERO, Guy FEVE, SAIDI SAID, enfin de militants syndicalistes

لمن حاج من علا رئيس المجلس الوطني ومحمد الصغيري. النفاق ورسي الصعد والاشعور الإحتياعية وعبد الرحمن الفتي بعن الورس لسبون الرضاة، الذين كانوا قد اعتقلوا يوم 14 جوان 1965 ويقفون في السجن من حمايتهم. قد أطلقوا من أحدهم ووضعوا في أقامة جسرية في المدن الداخلية الجزائرية. وكذلك بعض المعتقلين السياسيين الذين تم تيسر الدين في جوار من السجن منها سنة الذكرى 16 للشورى الجزائرية، وهم بالأخص حسين زهران وشفيق حاج علي ومحمد حبيبي والاعتقلين آخرين منهم محمد الصالح رزيق ومحمد الصغيري يوم تراجع من مسئولين نقابية السلك الجديدة في السيق الجزائرية، والمعتقلين منه مارس 1977 وكثير من معتقلين بعضهم من خصوصاً جوزيد بن علاق، وإميل ماضي، ومول كمالين وإ وفي حاف وسعيد سعدي وبعض المناضلين الثغابيين الذين اعتقلوا في مارس 1977 في حاف الجديدة في الي وميتة.

و على عكس ما قالته الإدارة الفرنسية من أنه لم يبق أي معتقل سياسي في السجن ما عدا ابن بلا وإسماعيل من الذين قبض عليهم في محاولة الترشد العسكري للثورة قبل التي سعى في ديسمبر 1977 وفي محاولة اغتيال الكولونيل يوم 20 في أكتوبر 1976 فإن جميع المصلحة الاستخبارية قد أعلن أن عددًا كبيرًا من المناضلين من الثغابيين الثغورين الجاهية.

arrêtés en décembre 1967 par la gendarmerie de Rouiba.

Contrairement aux affirmations des radios de langue française, selon lesquelles « il ne reste plus de détenus politiques, à l'exclusion de BEN BELLA et des personnes arrêtées à la suite de la tentative de rébellion militaire du Colonel ZBIRI en décembre 1967 et de l'attentat contre le Colonel BOUMEDIENNE en avril 1968, le Parti de l'Avant-garde socialiste a déclaré « qu'un grand nombre de ses militants restaient encore dans les prisons algériennes ».

● La presse algérienne annonce la création d'une juridiction d'exception chargée de juger ceux qui « portent atteinte à la sûreté de l'Etat ». Portant le nom de « cour révolutionnaire », elle est composée de huit militaires et de deux magistrats civils sous la direction d'un président nommé par décret. Un arrêté du Ministère de la Défense en a fixé le siège à Oran. Toujours selon la presse algérienne, cette cour aurait à juger des civils et des militaires « co-auteurs » des événements de décembre 1967.

(Suite en page 7).

UNION SOVIÉTIQUE

الاتحاد السوفياتي! يحضه بورنوا في اشون. رئيس الصير. حين تبي إلى شيليسين رئيس المجلس المهيمن للنفطيات السوفياتية بالبحر في العالم. « بمناسبة العيد الواحد والتمس للثورة أكتوبر. نبعثه إلى العمال والرفقة السوفياتية الثغابيين العاراة باسم نقابنا الطبقية العالمية. ونحن نتمنى لكم انتصارات جديدة وكبرى في تقديم المجتمع الاشتراكي. ونؤكد لكم عواطف صداقتنا الأخوية وإرادتنا تسانم مواصلة الجهود لنفاسك العمالية المناهضة والدولية في الكفاح ضد الأممية والبسة ومن أجل السلام في قيتنام والمحافظة على السلام العالمي.

Benoît Frachon, Président de la C.G.T. a adressé à CHELEPINE, Président du Conseil central des Syndicats Soviétiques, le télégramme suivant :

« A l'occasion du 51e anniversaire de la Révolution d'Octobre, nous adressons aux travailleurs et au peuple soviétique les vives félicitations de notre Centrale et de la classe ouvrière.

Nous vous souhaitons de nouveaux et grands succès dans le progrès de la société socialiste. Nous vous assurons des sentiments de notre fraternelle amitié et de notre volonté de poursuivre les efforts pour la cohésion du mouvement syndical international dans la lutte contre l'impérialisme, pour la paix au Vietnam et la sauvegarde de la paix mondiale. »

MAROC

● A la suite de la condamnation d'un dirigeant syndicaliste, le camarade AOUAB Mohamed, par le Tribunal de Casablanca, la C.G.T. a adressé

un message à l'Union Marocaine du Travail, dans lequel elle proteste vigoureusement contre cette nouvelle mesure arbitraire frappant les meilleurs défenseurs de la classe ouvrière marocaine.

● Accusé d'avoir été l'instigateur de l'enlèvement en France et de l'assassinat d'un dirigeant de l'opposition marocaine Mehdi Ben BARKA, le général OUFKIR avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la Cour d'Assises de la Seine, en juin 1967. Deux ans après l'assassinat de Ben BARKA, OUFKIR est non seulement maintenu à son poste de Ministre de l'Intérieur, mais il est promu lieutenant-général par le Roi HASSAN II. C'est de plus la première fois dans l'histoire du Maroc que ce grade, le plus élevé dans la hiérarchie militaire, est conféré.

LA TRIBUNE
DU
منبر الخدام الجزائري
TRAVAILLEUR ALGERIEN
213, Rue Lafayette - PARIS (10e)
BOTZaris 86.50
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
Imprimerie Lensoise - Lens
Directeur de la publication :
Serge CAPPE
Commission paritaire N° 44.353